

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 Novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 29 novembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Jean-Marie PRAYER, Marie Paule ROGOU, Jacqueline PUJET, Alexandra BUTEL, Jean Louis SERRES, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS

Excusés : Cécile LAPEYRE

Pouvoirs : Amélie MARRIQ (pouvoir donné à Marie Paule ROGOU), Alain MANIVEL (pouvoir donné à Jean Louis SERRES), Jean LAPEYRE (pouvoir donné à Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL (pouvoir donné à Jacqueline PUJET)

Absents : Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Alain LAURENS

Objet : Déneigement des villages – convention avec prestataire

Considérant qu'afin d'assurer un déneigement rapide et efficace des villages les plus loin des routes principales la commune fait appel à des prestataires,
Considérant la démission du Maire le 08/11/2022,

Sont proposés les tarifs suivants :

- Tarif horaire HT : 80€
- Indemnité d'immobilisation de matériel pour la saison : 1200€ (en cas où aucun déneigement serait fait faute de neige). Cette indemnité sera déduite dans le cas où la facture de la saison est supérieure à 1200€.

Alexandra BUTEL demande si quelqu'un a une question à poser. Personne n'a de question.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs susmentionnés,
- **Autorise** Alexandra BUTEL, 1^{ère} adjointe, pour le maire démissionnaire, à signer la convention (en annexe).

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Pour le maire démissionnaire,
La première adjointe,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 14-12-2022
Publié le : 14-12-2022
Affiché le : 14-12-2022